

Conseil de la MRC du Domaine-du-Roy  
Séance ordinaire du 14 juillet 2015

## Administration générale

### Acceptation des comptes :

- Acceptation de la liste des comptes du mois de juillet 2015 d'une somme de 51 650,84 \$.

## Aménagement du territoire

### Adoption du règlement n° 239-2015 – Second remplacement du schéma d'aménagement et de développement révisé :

- Le conseil a adopté, à la majorité, le règlement n° 239-2015 édictant le second remplacement du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Domaine-du-Roy. Le règlement sera par la suite acheminé au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour approbation.

### Révision en profondeur des relations entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et les instances municipales en matière d'aménagement du territoire :

- La MRC a adopté une résolution afin de dénoncer auprès de M. Philippe Couillard, député du comté Roberval et premier ministre du Québec, l'incohérence du discours gouvernemental qui, d'un côté, valorise le rôle et la contribution attendue des institutions municipales, et qui, de l'autre, bafoue leurs compétences et responsabilités en matière d'aménagement et de développement du territoire.
- Les membres du conseil ont également demandé une rencontre à M. Couillard afin de discuter des doléances des élus de la MRC du Domaine-du-Roy en regard de leurs responsabilités en matière d'aménagement et de développement du territoire et des pistes de solution dans le but d'améliorer les relations entre le MAMOT et le monde municipal en ces matières.

### Demande d'exclusion à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Ville de Roberval :

- Le conseil a adopté une résolution afin d'appuyer la démarche de la Ville de Roberval auprès de la CPTAQ, pour le dézouage d'une superficie de 7 645 mètres carrés de la partie du lot 3 999 879 du cadastre du Québec.

### Étude de caractérisation et d'évaluation des paysages régionaux :

- À la suite de la recommandation du comité régional sur les paysages formé par la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le conseil a accepté d'accorder un mandat complémentaire à l'étude de caractérisation et d'évaluation des paysages régionaux effectuée par la firme Lemay+DAA. Les ressources professionnelles pourront ainsi s'imprégner du territoire d'étude, bonifier leur compréhension du territoire, de son évolution et de ses projets en développement. Le coût du mandat est partagé entre les MRC de la région, soit un investissement de 1 870 \$ pour chacune des quatre MRC et Ville de Saguenay.

DOMAINE-DU-ROY  
Lac-Saint-Jean

**[HD]\***

\*Hautement Distinctif

## Développement territorial et socioéconomique

### Jardins forestiers 02 – Projet de la MRC du Domaine-du-Roy :

- Le projet de Jardins forestiers 02, porté par Forêt modèle du Lac-Saint-Jean, est au stade de cibler des sites potentiels d'aménagement agroforestiers situés dans les terres publiques intramunicipales (TPI) sur le territoire de chaque municipalité régionale de comté du Lac-Saint-Jean. Étant donné que la Forêt d'enseignement et de recherche de la Chute-à-Michel du Cégep de St-Félicien a manifesté son intérêt à être considérée comme site de caractérisation et de mise à l'essai de modèles d'aménagements agroforestiers de produits forestiers non ligneux (PFNL) en TPI, et qu'après analyse, il s'avère possible d'y implanter deux modèles d'aménagements dans deux secteurs distincts, les membres du conseil ont accepté que la convention de participation au projet Jardins forestiers 02, d'une durée de trois ans, soit signée conjointement avec le Cégep de St-Félicien.

### Appel d'offres – Bloc La Doré :

- Le conseil a approuvé la grille d'évaluation des soumissions ainsi que la composition du comité de sélection de l'appel d'offres à publier afin d'obtenir des propositions pour la récolte des volumes de bois appartenant à la MRC sur les lots 4 594 433 et 4 594 434 à La Doré.

### Description de mandat – Projet autoroute quad et motoneige :

- En avril dernier, la MRC a été sensibilisée à l'opportunité que représente la construction de la ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île d'Hydro-Québec, qui reliera la région du Lac-Saint-Jean à la région de Laval, pour développer un lien routier utilisable par les amateurs de quad et de motoneige. Après analyse, le conseil de la MRC a adopté une résolution afin de confirmer son intérêt et son support envers le projet, définir les balises que devront respecter les promoteurs et signifier les attentes de la MRC concernant son territoire. M. Gilles Toulouse a été désigné afin de représenter la MRC sur le comité de travail à être constitué pour la mise en œuvre du projet.

### Mise en œuvre des ententes conclues avec le comité de transition de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay–Lac-Saint-Jean :

- Le conseil a autorisé plusieurs mesures pour mettre en œuvre les deux ententes intervenues entre la MRC et la CRÉ afin de faciliter la liquidation de celle-ci. La résolution est conditionnelle à la conclusion officielle des ententes entre la MRC et le comité de transition.

### Autorisation de versement – Protocole relatif à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2013-2017 :

- En vertu de l'entente relative à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2013-2017, les membres du conseil ont autorisé le versement d'une somme de 10 000 \$, représentant la contribution de la MRC pour l'année 2015-2016.

### Représentant – Comité régional de coordination/Étude de caractérisation et d'évaluation des paysages régionaux :

- Les membres du conseil ont désigné M. Danny Bouchard, à titre de représentant de la MRC, au comité régional de coordination de l'étude de caractérisation et d'évaluation des paysages régionaux.

---

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mercredi 9 septembre 2015, à 20 h, à la mairie de Roberval.

---

Autorisation de signature – Entente relative au Fonds de développement des territoires :

- M. le préfet, Gérard Savard, a été autorisé par le conseil à signer l'entente relative au Fonds de développement des territoires. Cette entente constitue une étape majeure pour la mise en place de la nouvelle gouvernance régionale par laquelle la MRC du Domaine-du-Roy assume désormais un rôle de premier plan en matière de développement local et régional sur son territoire.

Nomination d'administrateurs provisoires – Conseil d'administration du CLD Domaine-du-Roy :

- M<sup>me</sup> Annie Fortin, responsable du développement du territoire, et M. Denis Taillon, directeur général, ont été nommés à titre d'administrateurs provisoires du CLD Domaine-du-Roy.

## **TRANSPORT**

Versement – Roche/Plan d'intervention en infrastructures routières locales :

- Le conseil a autorisé le versement d'une somme de 31 077,90 \$ (plus les taxes applicables) à Roche Itée Groupe-conseil dans le cadre du mandat de réalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

**Pour plus d'information :**

MRC du Domaine-du-Roy • 901, boulevard Saint-Joseph, Roberval (Québec) G8H 2L8 • 418 275-5044 • [mrcdomaineduroy.ca](http://mrcdomaineduroy.ca)